

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 JUIN 2011**

Délibération
n° 2011.06. 82.B

Réalisation d'une
étude prospective sur
les emplois et
compétences de la
filière mécatronique :
demande de
subvention

LE VINGT TROIS JUIN DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la Mairie de Linars - 16730 LINARS suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2011**

Secrétaire de séance : Denis DOLIMONT

Membres présents :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Philippe LAVAUD, Michel BRONCY, Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2011

**DELIBERATION
N° 2011.06. 82.B**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FILIÈRES

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**REALISATION D'UNE ETUDE PROSPECTIVE SUR LES EMPLOIS ET COMPETENCES DE LA
FILIERE MECATRONIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION**

Avec plus de 100 entreprises regroupant 6.000 salariés, la filière « Mécatronique », résultat de l'alliance de compétences en mécanique, électronique, automatisme et informatique industrielle, est le 1^{er} secteur industriel du bassin d'Angoulême. Cette filière est composée de leaders mondiaux (Leroy-Somer, SAFT, Schneider Electric, DCNS) et de PMI sous-traitantes ou disposant de produits propres. Ce secteur pèse également fortement sur l'emploi picotcharentais avec plus de 15.000 salariés, soit le 3^{ème} secteur de l'industrie régionale.

Dans le cadre de son programme de soutien aux filières d'activités, le GrandAngoulême a confié au cabinet KATALYSE la réalisation d'une étude sur la filière Mécatronique. Cette étude, soutenue à 40% par le Fonds social européen, a permis de caractériser la filière, réaliser un état des lieux des acteurs, identifier leurs besoins et enfin, établir un plan d'actions opérationnel à déployer sur 3 ans.

En parallèle, pour accompagner l'initiative du GrandAngoulême, la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) du Ministère de l'Industrie a mandaté le Centre technique des industries mécaniques (CETIM) pour étendre l'étude au Poitou-Charentes mais également évaluer le positionnement de la filière angoumoisine à l'échelle régionale, nationale et internationale au travers des grandes orientations technologiques.

Selon les résultats des 2 études, les actions du volet « ressources humaines / formation » apparaissent comme stratégiques et à mettre en œuvre prioritairement pour répondre aux besoins des entreprises, favoriser le développement de la filière et ainsi impulser une dynamique de « Vallée de la Mécatronique » au plan régional.

Afin de poursuivre la démarche et apporter des réponses concrètes aux attentes des entreprises, le GrandAngoulême et la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) ont jugé nécessaire de signer un accord-cadre visant à mettre en place une Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) territoriale.

Cet accord-cadre prévoit dans un premier temps la réalisation d'une étude prospective visant à :

- définir un diagnostic, partagé par l'ensemble des acteurs locaux, de l'état des lieux, des besoins et des attentes en matière de GPEC ;
- proposer un programme d'actions ;
- définir le portage politique et opérationnel du programme.

La maîtrise d'ouvrage de l'étude sera assurée par la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, en partenariat avec la DIRECCTE et en étroite collaboration avec les différents partenaires.

L'étude sera lancée après validation du cahier des charges par le comité de pilotage qui se réunira prochainement.

Son coût estimatif est de 65 000 € TTC et la répartition financière proposée serait la suivante :

<i>Coût total</i>	65 000 €	100 %
dont Europe (FSE)	25 000 €	38 %
dont Etat	20 000 €	31 %
dont GrandAngoulême	20 000 €	31 %

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 9 mars 2011

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter les subventions pour la réalisation d'une étude prospective sur les emplois et compétences de la filière mécatronique notamment auprès de l'Europe (Fonds Social Européen - FSE) et de l'Etat.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 24 juin 2011	<u>Affiché le :</u> 24 juin 2011